



Un Peuple - Un But - Une Foi

Dakar, Le 16 JAN 2019

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

LE DIRECTEUR GENERAL,

Objet : Lettre de transmission de l'attestation d'habilitation de votre établissement à délivrer certains programmes.

Réf : Vu l'avis technique de l'Autorité nationale d'Assurance qualité de l'Enseignement supérieur sur les demandes d'habilitation des EES publics et privés, au titre de l'année 2018.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, l'attestation d'habilitation accordée l'Ecole supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT).

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma parfaite et respectueuse considération.

A
Monsieur Mamadou DIOP
Directeur Général de ESEBAT
DAKAR-SENEGAL



Pr. Amadou Abdoul SOW

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

HABILITATION

Vu la loi n°94-82 du 23 décembre 1994 portant statut des Etablissements d'Enseignement privé du Sénégal, modifié et complété par la loi n°2005-03 du 11 janvier 2005,

Vu la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'Organisation du système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur,

Vu le décret n° 2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur,

Vu le décret n°2012-837 du 07 août 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité,

Vu le décret n° 2012- 1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence,

Vu le décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master,

Vu le décret n°2002-1116 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Doctorat,

Vu le décret n° 2013-874 du 20 juin 2013 relatif au diplôme de Licence modifié,

Vu le décret n° 2013-875 du 20 juin 2013 relatif au diplôme de Master modifié,

Vu le décret 2015-562 du 11 mai 2015 relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'Enseignement supérieur,

Vu l'avis technique de l'Autorité nationale d'Assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-SUP sur les demandes d'habilitation des EES publics et privés au titre de l'année 2018, à délivrer des diplômes de l'Enseignement supérieur de licence et/ou de master.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation accorde l'habilitation sous le numéro **RepSEN/Ensup-priv/HA/048-2018**, à l'établissement dénommé **Ecole Supérieure d'électricité, du Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT)** localisé à **Dakar** dans le département de **Dakar** à délivrer ces diplômes, en annexe, pour une durée de dix (10 ans).

Date d'expiration : 29 septembre 2028.


Pr. Amadou Abdoul SOW
LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE

ANNEXE DE L'HABILITATION N° RepSEN/Ensup-priv/HA/048-2018 DE L'ECOLE SUPERIEURE D'ELECTRICITE, DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (ESEBAT)

La présente habilitation donne droit à ESEBAT à délivrer les programmes et diplômes ci-après :

- Licence en Génie Civil et Construction ;
- Licence en Electro technique;
- Licence en Géomatique-Topographie;
- Licence en Electromécanique et Systèmes automatisés ;
- Licence en Géotechnique et Routes ;
- Licence en Hydraulique et Assainissement ;
- Licence en Energie renouvelables ;
- Licence en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement ;
- Licence en Management de l'Environnement et Stratégies de développement durable.
- Master en Génie Civil et construction ;
- Master en Electrotechnique ;
- Master en Géomètre-Topographie ;
- Master en Electromécanique et Systèmes automatisés ;
- Master en Géotechnique et Routes ;
- Master en Hydraulique et Assainissement ;
- Master en Energie renouvelables ;
- Master en Hygiène-Qualité-Sécurité-Environnement ;
- Master en Management de l'Environnement et Stratégies de développement durable.

Date d'expiration : 29 septembre 2028

Fait à Dakar le.....



Pr. Amadou Abdou SOW

LE DIRECTEUR GENERAL